

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA CRUO PAR VISIOCONFÉRENCE DU MARDI 29 AOÛT 2023 A L'UNIVERSITE ORAN 2

Le mardi vingt-neuf du mois d'août de l'année deux mille-vingt-trois à dix heure, s'est tenue à l'Université Oran 2 par visioconférence, une rencontre des chefs d'établissements d'enseignement supérieur de la région Ouest sous la présidence de Prof. Ahmed Chaalal, Président de la CRUO.

Cette rencontre est programmée dans l'objectif de faire un rappel des envois récents du MESRS et demandes de la CRUO nécessitant une réponse des établissements ainsi que la préparation de la rentrée universitaire 2023-2024.

Un point focal en présentiel est organisé au siège de la CRUO pour les chefs d'établissements de la ville d'Oran.

Étaient présents au point focal de la ville d'Oran:

- | | |
|----------------------------|--|
| - M. CHAALAL Ahmed | Président de la CRUO, Recteur, U-Oran 2 |
| - M. AMINE Abdelmalek | Recteur de l'Université Oran 1 |
| - M. HAMOU Ahmed | Recteur de l'USTO |
| - M. AYED Kada | Directeur de l'ENP-Oran par intérim |
| - M. KHELFI Mohamed Fayçal | Directeur de l'ESGEE Oran |
| - M. RAHIEL Djelloul | Directeur de l'ENS d'Oran |
| - Mme. SEMAOUNE Khalissa | Directrice de l'ESE-Oran |
| - M. HEIRECHE Mohamed | DAP de l'ENS d'Oran |
| - M. MERZOUG Mohamed | DAP, Représentant le Directeur, ESSB-Oran |
| - M. BENSIZERARA Djamel | DOU de Belgaid Oran |
| - Mme. TAIBI Samira | DOU de Bir El Djir Oran |
| - Mme. AFFANE Zoulikha | DOU de Es Sénia |
| - M. KAROUI Arezki | Secrétaire Permanent de la CRUO |
| - M. OUAHIOUNE Khaled | Membre du Secrétariat Permanent de la CRUO |
| - M. BENALI Sid Ahmed | Membre du Secrétariat Permanent de la CRUO |

Ont pris part à la réunion par visioconférence :

- | | |
|---------------------------|---|
| - M. MEGACHOU Mourad | Recteur, Université de Tlemcen |
| - M. MOUEDENE Kada | DAP, Représentant le Recteur de l'Université de SBA |
| - M. MEROUANI Redha | VRPS, Représentant le Recteur de l'Université de Mostaganem |
| - M. BELGOUMENE Berrezoug | Recteur de l'Université de Tiaret |

- M. KHATER Maamar VRPS, Représentant le Recteur de l'Université de Saida
- M. BOUADI Abed Recteur de l'Université de Mascara
- M. MEDJAOUUD Mohamed Recteur de l'Université de Bechar
- M. BENAMAR Med Amine Recteur de l'Université d'Adrar
- M. MOKEDDEM Mohamed VRPS, Université de Relizane
- M. BOURAS Mohamed VRPS, Université de Tissemsilt
- M. ZIADI Abdelkader Recteur de l'Université de Ain Témouchent
- M. NAOUM Mourad Directeur de CU de Maghnia
- M. FERRADJ Tayeb Directeur du CU El-Bayadh
- M. ROUISSAT Boucherit Directeur de l'ESSA-Tlemcen
- M. BENSLIMANE Sidi
Mohamed Directeur de l'ESI-Sidi Bel Abbès
- M. SAIDI Tarik Directeur de l'ESM-Tlemcen
- M. BOUDEROUA Kaddour Directeur, ESA-Mostaganem
- M. IDDOU Abdelkader Directeur, ESAS-Adrar
- M. MESKINE Toufik Directeur de l'ENS de Bechar par intérim

Ordre du jour :

1°) Demandes et envois du MESRS nécessitant une réponse des établissements.

2°) Dispositions à entreprendre au titre de la préparation de la rentrée universitaire 2023-2024.

3°) Coordination avec les Œuvres Universitaires.

4°) Débat autour du Pôle universitaire d'Oran.

---0000000---

Après le message de bienvenue aux participants à la rencontre, Monsieur Chaalal Ahmed, Président de la CRUO, a présenté l'objectif principal de la rencontre qui consiste en une mise à niveau des informations pour ce qui est des envois récents du MESRS et de la CRUO nécessitant une réponse des établissements, d'une part, et de faire le point de situation pour ce qui est de la préparation de la rentrée universitaire 2023-2024, d'autre part.

En fin de réunion, les chefs d'établissements de la ville d'Oran sont invités à traiter de la coordination avec les œuvres universitaires de la ville et engager le débat autour du point relatif à la création du pôle universitaire d'Oran.

1°) Demandes et envois du MESRS nécessitant une réponse des établissements.

Sur la base d'un document support, il a été procédé au rappel de toutes les demandes et envois du MESRS récents nécessitant une réponse des établissements. Ceux sont les suivants avec rappel des échéances fixées pour l'envoi des réponses :

- Mise à jour de l'état des matières de la 1ère année à enseigner en langue anglaise (Demande du SG, échéance : 24 août 2023)

- Canevas de Suivi de la Formation Initiale de 3ème cycle (Demande de la DFD, échéance : 05 Septembre 2023)
- Etat des Doctorants de l'année universitaire 2022-2023 (Demande de la DFD, échéance : 07 Septembre 2023)
- Réorientation des étudiants des Ecoles Supérieures (Demande des CRUs, échéance : 14 Septembre 2023)
- Bilans des inscrits de l'année universitaire 2023-2024 en référence à l'envoi n° 830-SG du 24 Août 2023 avec canevas établi par la DPP (échéance : 29 Août 2023)
- Données relatives à l'acquisition des cartes multiservices RFID en référence à l'envoi n° 356-IG du 24 Août 2023 (échéance : 31 août 2023)
- Réinscriptions : Finalisation des délibérations selon les dispositions de l'Arrêté n° 1023 du 25 Juillet 2023 et mise à jour des listes sur Progres (échéance : 20 Septembre 2023)
- Envoi des listes en rapport avec l'organisation d'une session de formation en langue anglaise au profit des enseignants nouveaux recrutés (à partir du 2 septembre 2023).
- Rétribution des Experts chargés de l'Habilitation Universitaire en référence aux envois du Président de la CRUO portant les modalités à ce sujet.
- La finalisation de la rédaction de la synthèse nationale des ateliers 3 et 7 sur les assises nationales. Monsieur Fellah Karim, VRPG de U-SBA a été chargé de la rédaction de la synthèse nationale de l'atelier 3 (FD et RS) et Monsieur BACHIR Redouane, VRPS de U-Tlemcen, a été chargé de la rédaction de la synthèse nationale de l'atelier 7 (Visibilité).
- La réponse à l'envoi n° 757-DGRSDT du 22 Août 2023 sur le canevas de données transmis pour l'établissement du bilan du premier semestre en matière de développement technologique (échéance : 15 Septembre 2023).

Il est demandé aux établissements universitaires de répondre dans les délais fixés en mettant la CRUO en copie dans le cas des envois directs au MESRS.

2°) Dispositions à entreprendre au titre de la préparation de la rentrée universitaire 2023-2024.

A ce titre, le Président de la CRUO a instruit les responsables des établissements pour ce qui est des points suivants :

- La finalisation des activités de l'année universitaire 2022-2023 (délibérations pour les cas concernés par l'arrêté N° 1023; soutenances des mémoires; ...)
- L'achèvement des inscriptions en Master 1 pour les parts des 20% .
- La mise en place de la carte d'étudiant multiservices et des lecteurs RFID pour le contrôle des accès des étudiants. A l'issue du tour de table organisé à ce sujet, il a été noté que certains établissements éprouvent des difficultés pour l'acquisition de la totalité des cartes RFID pour

assurer la délivrance à tous les étudiants inscrits. Néanmoins et pour ces établissements, la délivrance de la carte pour les nouveaux bacheliers est assurée.

- Le suivi de la mise en œuvre de l'enseignement de la 1ère année en langue anglaise.
- et autres mesures, telles que l'ouverture des campus universitaires jusqu'à 22h (selon l'Envoi n°805-SG), la généralisation de la numérisation, la transition vers un paradigme "Zéro papier".
- Par rapport au recrutement des MA-B , il a été noté que pratiquement cette opération est finalisée au niveau des EES de la région Ouest et que aucune difficulté n'a été rapportée à ce sujet.
- Pour ce qui est de la généralisation de l'usage de la langue anglaise, il a été précisé la demande du ministère de favoriser un environnement anglophone, en particulier dans les disciplines techniques et scientifiques. Cela souligne l'importance d'accroître l'utilisation de l'anglais dans ces domaines, afin de permettre aux étudiants de développer leurs compétences linguistiques et de se préparer à un monde professionnel de plus en plus adéquat à l'international.

Cependant, il a également été mentionné que cet accent sur l'anglais devrait être moins marqué dans les sciences sociales et humaines. Cela peut être dû à la spécificité des contenus et des méthodes d'enseignement propres à ces domaines, qui nécessitent une certaine maîtrise de la langue maternelle pour une compréhension plus approfondie des concepts et des théories.

3°) Coordination avec les Œuvres Universitaires.

Par rapport à ce point de l'ordre du jour, il a été surtout noté la bonne coordination entre les DOU (Direction des Œuvres Universitaires) et les EES des villes universitaires de la région Ouest, aucune difficulté n'a été rapportée à ce sujet lors de la réunion.

Il en de même pour la ville universitaire d'Oran, la CRUO (Conférence des Responsables des Universités de l'Ouest) est disposée à organiser des rencontres entre les responsables des établissements universitaires et des 3 Direction des Œuvres Universitaires, si cela s'avère nécessaire.

Par ailleurs, il est demandé aux VRP et DAP des établissements de transmettre régulièrement aux DOU, les listes des étudiants concernés par les soutenances, les rattrapages et autres activités similaires nécessitant d'assurer l'hébergement aux étudiants concernés par ces activités.

4°) Débat autour du Pôle universitaire d'Oran.

A l'issue de la clôture de la réunion par visioconférence, un débat a été organisé avec la participation des responsables des EES et des DOU de la ville d'Oran au sujet de la création d'un pôle universitaire d'Oran. L'objectif de cette initiative est entre autres, d'accroître la visibilité internationale de l'université algérienne dans les classements mondiaux et de renforcer son positionnement sur la scène internationale. Cette consolidation des ressources et des efforts par la mutualisation permettrait de favoriser les collaborations interdisciplinaires, d'attirer davantage d'étudiants et d'enrichir l'offre de formation. Cette proposition suscite un grand

intérêt et des discussions sont en cours pour examiner les modalités de mise en œuvre de ce nouveau pôle universitaire.

La séance est levée à 13 h 30.

Rapport établi le 30 Août 2023

Le Président de la CRUO

Pr. Ahmed Chaalal

